

# Sucess story #2



## **IMT Atlantique**

Bretagne-Pays de la Loire  
École Mines-Télécom

en partenariat avec

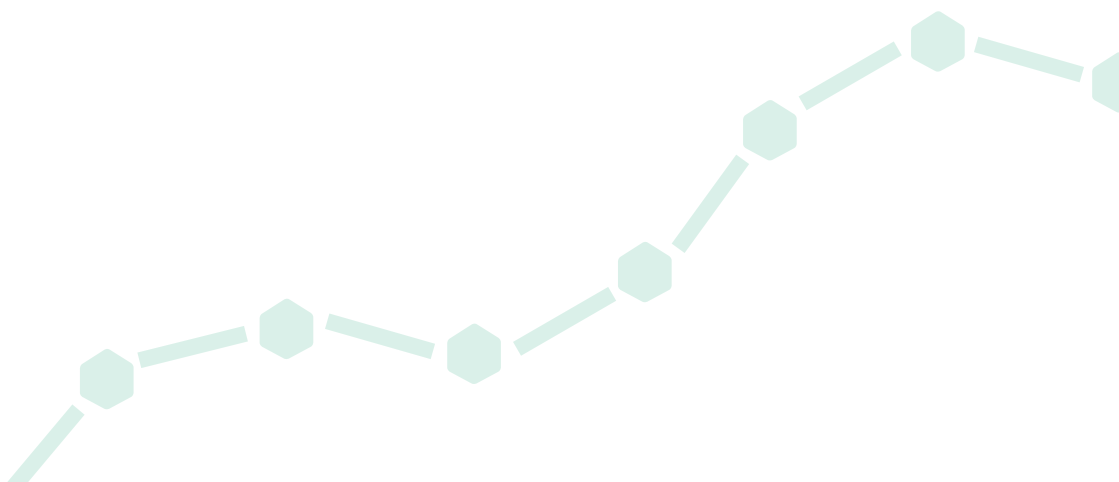
w<sup>o</sup>leet

# La bonne méthode pour garantir la véracité d'un diplôme

Selon le ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement et de la recherche, en France, jusqu'à 30% des CV transmis par les candidats aux cabinets de recrutement mentionnent des diplômes "de façon abusive ou inexacte". En effet, si rien n'empêche un candidat de gonfler son CV, falsifier un diplôme est devenu un jeu d'enfant avec quelques connaissances de base en édition d'images.

## LA FRAUDE SUR LES DIPLÔMES EST UNE RÉALITÉ

Jusqu'ici, sauf à présenter les diplômes originaux, la meilleure solution pour apporter de la confiance sur l'obtention d'un diplôme était d'en demander une « copie certifiée conforme » à l'émetteur – pour s'inscrire à une université étrangère par exemple. Mais c'est un processus fastidieux et chronophage pour chacune des parties. La technologie blockchain permet désormais de proposer des solutions alternatives fiables et durables.



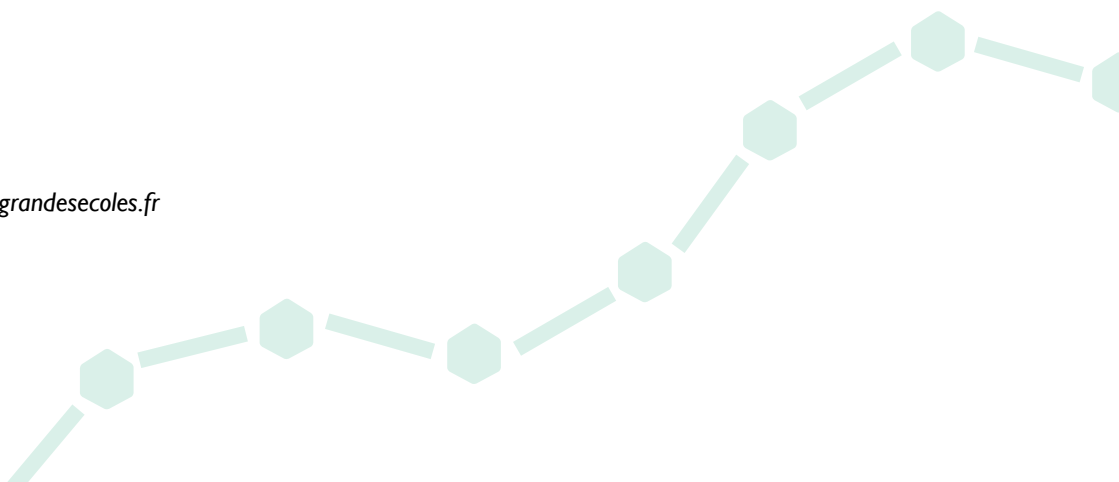
## ET SI ON POUVAIT CRÉER DE LA CONFIANCE SANS RECOURIR À UN TIERS ?

C'est la promesse de la technologie blockchain qui permet d'inscrire de manière indélébile et infalsifiable des transactions, ou toutes autres informations, sur un registre public que chacun peut consulter librement. Il s'agit donc en quelque sorte d'une immense base de données mais avec l'originalité d'être ouverte, distribuée et infalsifiable.

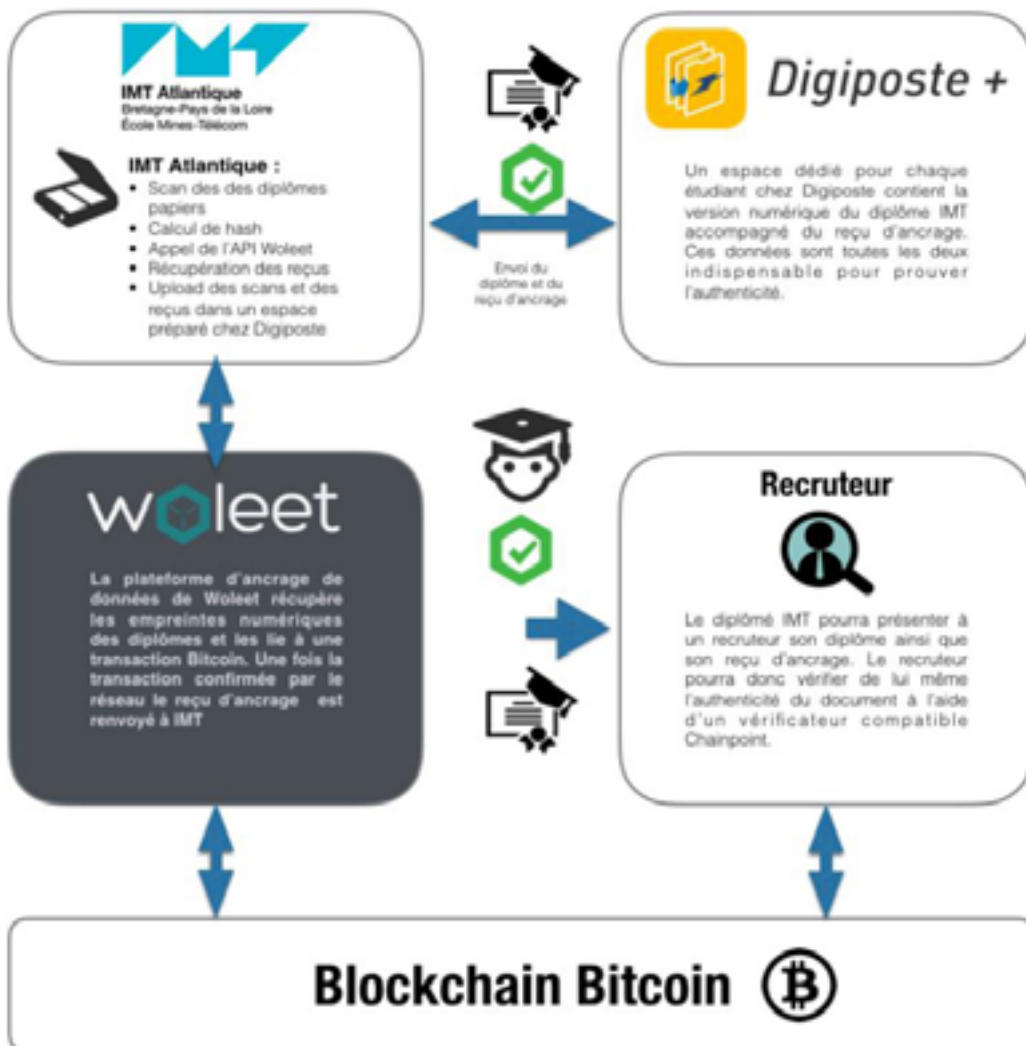
En effet, chaque utilisateur peut y consulter l'intégralité des données et de son historique. Les échanges y sont réalisés directement de pair-à-pair sans qu'un tiers ne contrôle l'accès aux données ni leur enregistrement. Par ailleurs, à mesure que les transactions se produisent, elles sont enregistrées par blocs. Ces blocs sont répliqués dans l'ensemble des nœuds du réseau pour former une chaîne de blocs – d'où le nom de « blockchain ». La confiance ainsi distribuée dans le réseau, on se passe de tiers de confiance.

Encore connue principalement pour son usage monétaire, le « bitcoin », la blockchain offre de multiples cas d'usages pour la désintermédiation de la confiance (banque, assurance, e-commerce, logistique industrielle, preuve juridique...) en déplaçant la confiance dans le réseau.

Source : <http://www.mondedesgrandesecoles.fr>



# Comment ça marche ?



# Pourquoi choisir Woleet ?

Woleet est une plateforme d'ancrage des données dans la blockchain Bitcoin. Pour résumer, nous fournissons une plateforme SaaS qui reçoit les empreintes numériques des données et les ancre dans la blockchain Bitcoin en reliant ces empreintes à une transaction ayant une certaine date. Pour ce faire, Woleet a construit une structure cryptographique qui permet à plusieurs empreintes numériques d'être assemblées en une seule transaction.

“ **En 2017, IMT Atlantique offre à ses nouveaux diplômés les moyens de prouver l'authenticité de leurs diplômes auprès des recruteurs en utilisant la blockchain de Bitcoin** ”

En 2017, IMT Atlantique a proposé pour la première fois à ses étudiants une version numérisée certifiée de leur diplôme. En France, la première école ayant poussé la certification des diplômes dans une blockchain est l'École Supérieure d'Ingénieurs Léonard-de-Vinci (ESILV) en 2016.

Chaque diplômé a reçu, en plus de son diplôme papier, une version numérisée de celui-ci accompagnée d'un certificat d'ancrage dans la blockchain de bitcoin. Par ancrage, on entend l'enregistrement de l'empreinte numérique du diplôme dans la blockchain. Cette transaction cryptographique est horodatée, prouvant ainsi que le document existait bien en l'état à la date de la transaction. Grâce au partenariat avec la startup Woleet, spécialisée dans l'ancrage de documents dans la blockchain, et Digiposte, la solution de coffres forts numériques du groupe La Poste, les étudiants pourront communiquer une version numérique de leur diplôme, en offrant à leur correspondant les moyens de vérifier que le document est authentique et qu'il a bien été délivré par l'École.

Source : <http://www.mondedesgrandesecoles.fr>



[www.woleet.io](http://www.woleet.io)  
[contact@woleet.com](mailto:contact@woleet.com)

